

Direction Générale

VILLE D'ANDRÉSY ≋

Nos références : LW/YG/EB/HB

Vos références:

Dossier suivi par : Pièces jointes :

Objet:

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

Le CONSEIL MUNICIPAL de la Ville d'ANDRESY se réunira en séance ordinaire :

Le MERCREDI 02 JUILLET 2025 à 19 h 30 à l'Hôtel de Ville –

4 Boulevard Noël MARC

Avec PUBLIC

et RETRANSMISSION VIDEO en DIRECT

ORDRE du JOUR:

I - INFORMATIONS GENERALES

I-1 – DECISIONS – EXERCICE des DELEGATIONS

II - DELIBERATIONS

II-1 - DIRECTION GENERALE des SERVICES

- 01 APPROBATION du PROCES VERBAL de la REUNION du CONSEIL MUNICIPAL du $28\,\mathrm{MAI}\,2025$
- 02 COMPOSITION de la COMMISSION CONSULTATIVE des SERVICES PUBLICS LOCAUX et ADOPTION de son RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Hôtel de ville 4, boulevard Noël-Marc | 78 570 Andrésy 01 39 27 11 00 | mairie@andresy.com www.andresy.com ♀♀♀ ville d'Andrésy



II-2 – DIRECTION GENERALE ADJOINTE – SERVICES à la POPULATION

- 03 SIGNATURE d'une CONVENTION d'OBJECTIFS et de FINANCEMENTS avec la CAISSE d'ALLOCATIONS FAMILIALES des YVELINES pour la PERIODE du 01 JANVIER 2025 au 31 DECEMBRE 2028 « SUBVENTION ANIMATION LOCALE » de l'ESPACE de VIE SOCIALE SECTEUR VALOIS CHARVAUX
- 04 MISE en PLACE du DISPOSITIF PRESCRI'FORME et ADOPTION du REGLEMENT INTERIEUR
- 05 SIGNATURE d'une CONVENTION de PARTENARIAT entre l'ASSOCIATION l'ESTIVAL et la VILLE d'ANDRESY
- 06 MODIFICATION du REGLEMENT INTERIEUR de la BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

II-3 – DIRECTION des RESSOURCES HUMAINES des AFFAIRES JURIDIQUES

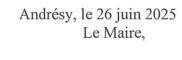
07 – PROTECTION SOCIALE COMPLEMENTAIRE – RISQUE SANTE – ADHESION à la CONVENTION de PARTICIPATION 2024-2029 du CIG GRANDE COURONNE

<u>II-4 – DIRECTION des SERVICES TECHNIQUES de l'AMENAGEMENT et de l'ENVIRONNEMENT</u>

08 - OPERATION du PLEYON - AUTORISATION de SIGNATURE d'un AVENANT NUMÉRO 1 à la PROMESSE SYNALLAGMATIQUE de VENTE de la PARCELLE AT 178 ENTRE la COMMUNE d'ANDRESY et CDC HABITAT SOCIAL SOCIETE ANONYME d'HABITATIONS à LOYER MODERE

II-5 - DIRECTION des FINANCES et des MARCHES PUBLICS

- 09 AUTORISATION DONNEE au MAIRE de SIGNER l'ACCORD-CADRE RELATIF aux SERVICES d'AIDE à la CONCEPTION de REPAS et FOURNITURE des DENREES NECESSAIRES à la PREPARATION des REPAS
- 10 VERSEMENT d'une SUBVENTION à l'ASSOCIATION COPRA 184



Lionel WASTL



